

M É M O I R E S
DE LA
SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DU MIDI DE LA FRANCE



TOME LXVIII - 2008

OUVRAGE PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-GARONNE

CHIRAGAN ET MONTMAURIN, « VILLAS IMPÉRIALES » ?

par Jean-Charles BALTY *

Si on l'accepte pour ce qui est de la datation, du style et de l'iconographie, l'identification d'un groupe statuaire d'époque tétrarchique provenant de Chiragan et comprenant des effigies de Maximien Hercule (fig. 1), de son épouse Eutropia (fig. 2), de leur fils Maxence (fig. 3) et de la jeune femme de celui-ci Maximilla (fig. 4) – identification proposée, dès 1995, à l'occasion de l'exposition *Le regard de Rome* (1) et développée dans un article (2) et un catalogue (3) récents – ne manque pas de relancer toute la problématique relative à la fameuse villa de Martres-Tolosane (Haute-Garonne) (4). L'extraordinaire série de reliefs des Travaux d'Hercule et celle des médaillons de dieux du même site, réalisés par une même équipe de sculpteurs et dans un même marbre pyrénéen (5), en acquièrent, en effet, une signification nouvelle, en relation directe avec la propagande diffusée par les revers des émissions monétaires du moment (fig. 5-10). Celles-ci, tout comme les panégyriques des 21 avril 289 et 22 décembre 291, déclinent, on le sait, et sous bien des formes, ce parallèle avec le héros pacificateur que l'épithète d'*Herculius*, attribuée à Maximien depuis 286 ou 287, invitait à mettre particulièrement en exergue en raison des événements. L'empereur ne venait-il pas de triompher, et sur différents fronts, de ces ennemis qui surgissaient l'un après l'autre comme renaissaient les têtes de l'hydre ? *Debillator*, comme le héros des émissions monétaires de Trèves (293-294) (6), de Rome (294) (7) ou de Siscia (293-294 et 295-296) (8) luttant précisément contre le monstre, et *uictor*, comme celui de maintes autres émissions de ces mêmes années (9), il « égale les prouesses d'Hercule » ; mais il est aussi, et comme lui, *pacifer* (10) pour ces provinces occidentales de l'Empire où se déploie successivement son activité et auxquelles il

* Communication présentée le 22 janvier 2008, cf. *infra* « Bulletin de l'année académique 2007-2008 », p. 312.

1. Jean-Charles BALTY, « Le groupe tétrarchique de Chiragan », dans *Le regard de Rome. Portraits romains des musées de Mérida, Toulouse et Tarragone*, catalogue de l'exposition de Tarragone, Mérida, Toulouse et Rome, Barcelone, 1995, p. 234-238.

2. Jean-Charles BALTY, « Le groupe tétrarchique de Chiragan », dans *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (2008), sous presse.

3. Jean-Charles BALTY et Daniel CAZES, *Sculptures antiques de Chiragan (Martres-Tolosane)*, I.5. *Tétrarchie*, Toulouse, Musée Saint-Raymond, 2008.

4. Pour la villa, on se reportera toujours à la publication de LÉON JOULIN, « Les établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosanes », dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1^{re} sér., t. XI.1 (1901), p. 219-516.

5. L'unanimité s'est faite depuis longtemps sur ce point : LÉON JOULIN, « Les établissements gallo-romains... », p. 307-308 (« Des traits de ressemblance entre les dieux des médaillons et le héros, dans presque tous les Travaux, donnent à penser que les deux ensembles sont de la même main, ou plutôt de la même réunion de praticiens ») ; Daniel CAZES, *Le Musée Saint-Raymond. Musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, Musée Saint-Raymond - Paris, Somogy, 1999, p. 85 ; Marianne BERGMANN, *Chiragan, Aphrodisias, Konstantinopel. Zur mythologischen Skulptur der Spätantike = Palilia*, 7, Wiesbaden, Reichert, 1999, p. 32-41.

6. C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*, VI. *From Diocletian's Reform (A.D. 294) to the Death of Maximinus (A.D. 313)*, Londres, Spink & Son, 1967, n^{os} 9-10 p. 164.

7. *Münzauktion Tkalec AG. 1500 Jahre Münzprägungskunst*, catalogue de la vente du 25 octobre 1996, Zurich, Tkalec, n^{os} 263-264.

8. C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*, VI, n^{os} 1 et 12 p. 455-456.

9. *Ibid.*, *passim* (cf. l'index, s. v. « HERCVLI VICTORI », p. 701).

10. C. H. V. Sutherland, *The Roman Imperial Coinage*, VI, n^{os} 1-3 et 12-14 p. 455-456 (émission de Siscia, 293-296).

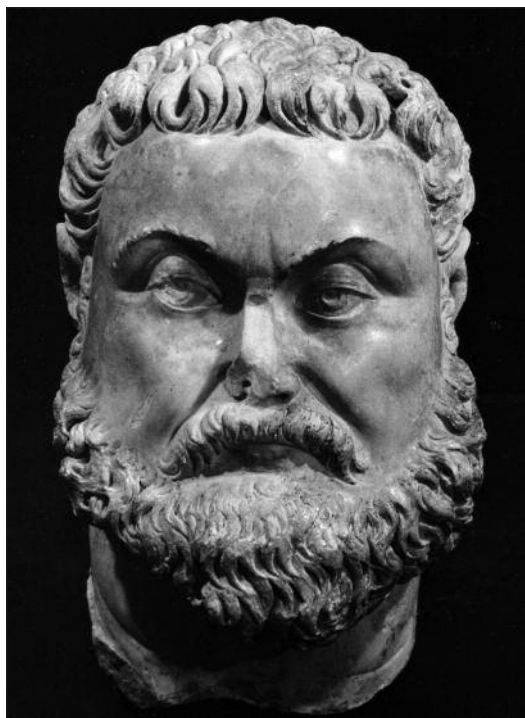


FIG. 1. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, tête de Maximien Hercule (?). Cliché J. Rougé.



FIG. 2. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, tête d'Eutropia (?). Cliché J. Rougé.



FIG. 3. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, tête de Maxence (?). Cliché J. Rougé.



FIG. 4. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, tête de Maximilla (?). Cliché J. Rougé.



FIG. 5. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, Hercule et l'hydre de Lerne. Cliché J. Hocine.



FIG. 6. MAXIMIEN HERCULE, AUREUS D'UNE ÉMISSION DE ROME, Hercule et l'hydre de Lerne. Courtesy Classical Numismatic Group, Inc. via www.wildwinds.com.

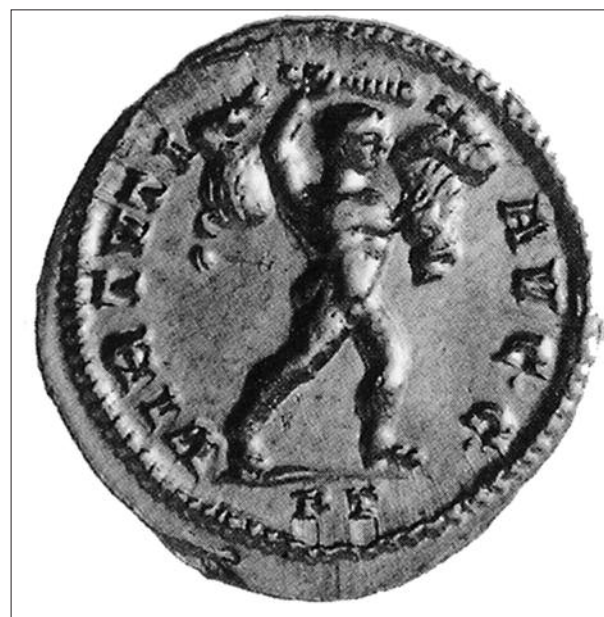


FIG. 8. MAXIMIEN HERCULE, AUREUS D'UNE ÉMISSION DE TRÈVES, Hercule et le sanglier d'Érymanthe. D'après le catalogue de la vente Tkalec, 1500 Jahre Münzprägung, 25.X.1996, n° 261.

FIG. 7. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, Hercule et le sanglier d'Érymanthe. Cliché J. Hocine.



FIG. 9. TOULOUSE, MUSÉE SAINT-RAYMOND, Hercule tenant les pommes du jardin des Hespérides. Cliché J. Hocine.



FIG. 10. MAXIMIEN HERCULE, AUREUS D'UNE ÉMISSION D'ANTIOCHE, Hercule au jardin des Hespérides. Courtesy Classical Numismatic Group, Inc. via www.wildwinds.com.

apporte la paix : dans les Germanies, après avoir lutté contre les Burgondes, les Alamans, les Chaibones ou les Hérules (286-288); dans les Gaules, une fois endiguée l'usurpation de Carausius (289) et domptée la Bagaude (286); bientôt, on va le voir, dans le sud de la péninsule Ibérique où il interviendra pour libérer les côtes de l'Atlantique – et sans doute même de la Méditerranée – de la piraterie franque (296), puis en Afrique, pour mater une insurrection des *Quingentanei* et des *Ilasguas* (297-298).

Compte tenu de ce parallèle que les panégyristes et l'idéologie du moment établissaient entre l'empereur et le héros, il y a bien lieu de se poser la question d'un lien éventuel entre l'ambitieux

programme iconographique de la villa et une quelconque présence de Maximien dans la région. Comment rendre compte autrement, en effet, de l'importance de cette imagerie herculéenne ? Une impressionnante série de portraits impériaux, tout à fait exceptionnelle pour une simple demeure aristocratique de l'Antiquité tardive, située déjà Chiragan hors du commun et a fait naître bien des hypothèses sur son véritable caractère : « domaine impérial, [...] résidence du puissant sénateur qui gouvernait la Narbonnaise, [...] lieu consacré au culte de l'empereur, [...] demeure d'un collectionneur, [...] réutilisation d'édifices afin d'y entreposer des sculptures venues d'ailleurs. Mais aucune de ces propositions n'est suffisamment fondée pour être vraiment reconnue », écrivait D. Cazes (11). La première aurait, à première vue, ma préférence (12); en l'attente de la

11. Daniel CAZES, *Le Musée Saint-Raymond...*, p. 79; Julie MASSENDARI, *La Haute-Garonne (hormis le Comminges et Toulouse) = Carte archéologique de la Gaule*, 31/1, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, p. 260-265 passe également – et systématiquement – en revue les différentes thèses soutenues jusqu'ici.

12. Cf. déjà Michel I. ROSTOVTSSEFF, *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, Paris, Robert Laffont, 1988, p. 169 : « [...] il n'est pas impossible que la belle villa de Chiragan près de Toulouse ait été un domaine impérial ». ROSTOVTSSEFF rappelle à cet égard (*ibid.*) que, si « nous ignorons l'ampleur des possessions impériales » dans la province de Narbonnaise, nous connaissons, en revanche, plusieurs agents impériaux du *patrimonium* qui y exercèrent leur charge; pour ceux-ci, on se reportera commodément au tableau qu'en a donné Hans-Georg PFLAUM, *Les Fastes de la province de Narbonnaise*, suppl. 30 à *Gallia*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1978, p. 109-133.

publication systématique des sculptures de la villa que nous préparons tous les deux, en étroite et amicale collaboration, il est cependant trop tôt pour en décider. À quelques kilomètres seulement des carrières de Saint-Béat, qui ont pu appartenir à l'empereur – quoiqu'on en ait parfois douté (13) –, au pied des forêts des premiers contreforts pyrénéens, forêts qui, elles aussi, ont dû être administrées par l'État, à quelques kilomètres également de la limite méridionale de la province et à une étape de Saint-Bertrand-de-Comminges (*Lugdunum Conuenarum*) à proximité duquel se trouvait un des bureaux de la *XXXX Galliarum* pour la taxation des denrées sur une des voies qui venaient d'Espagne (14), Chiragan occupait une situation privilégiée dans un environnement qui regroupait les services de divers hauts fonctionnaires impériaux (15). Or, c'est cette résidence, déjà unique par sa décoration sculptée, qui se vit enrichie, dans les dernières années du III^e siècle, par cet ensemble au programme si cohérent que constituent le groupe dynastique tétrarchique et les séries des Travaux d'Hercule et des médaillons de dieux. Un événement marquant y est assurément célébré, et dans des circonstances que la situation même du lieu doit, à mon sens, éclairer. La présence, dans le groupe statuaire, d'un portrait de Maxence adolescent et d'une fillette qui ne saurait être sa sœur Fausta, d'une dizaine d'années sa cadette, mais bien sa toute jeune femme – ou fiancée – Maximilla fixe le *terminus post quem* de 293. L'engagement de Maximien dans la péninsule Ibérique fournit un autre repère essentiel : la fin de l'année 296. Voilà, en gros, la « fourchette » chronologique qui s'impose pour cet ensemble. Mais pourquoi Chiragan ? pourquoi ce lieu, déjà remarquable, dans la haute vallée de la Garonne, au pied des Pyrénées ?

C'est que d'autres problèmes, tout aussi préoccupants que ceux de Germanie et de Gaule, venaient d'apparaître sur les côtes d'Espagne, razziées par les pirates francs qui infestaient depuis un certain temps l'Atlantique, voire la Méditerranée. Or, un fragment de poème épique, conservé sur un papyrus de la Bibliothèque de l'Université de Strasbourg (*pap. Argent.* 480) (16), fait allusion à une campagne de Maximien sous le nom d'Ἰβητικός Ἀγῆς, campagne qu'en raison même du contexte de ce passage, on ne peut placer plus tard qu'à l'automne 296. Et plusieurs milliaires de la péninsule, datant précisément des années 293 et suivantes, se rapportent à une réfection du réseau routier qu'on mettra volontiers en relation avec la préparation d'opérations militaires systématiques dans cette partie de l'Empire : ils proviennent tous du Sud-Ouest de l'*Hispania* et des voies qui reliaient l'Atlantique à la Méditerranée ou aux deux chefs-lieux de province voisins, Mérida pour la Lusitanie et Cordoue pour la Bétique (17) (fig. 11). On ne manquera pas de joindre à ce dossier

13. Robert SABLAYROLLES, dans Robert SABLAYROLLES et Argitxu BEYRIE, *Le Comminges (Haute-Garonne) = Carte archéologique de la Gaule*, 31/2, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2006, p. 76 envisage plutôt que ce soit la cité des Convènes qui ait été propriétaire des carrières.

14. Pour la *XXXX Galliarum* et ce bureau de Saint-Bertrand-de-Comminges, cf. Siegfried J. DE LAET, *Portorium. Étude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Bruges, De Tempel, 1949, p. 125-173 (p. 163 pour Saint-Bertrand). Daniel SCHAAD et Jean-Luc SCHENCK-DAVID, « Le camp militaire de Saint-Bertrand-de-Comminges (Haute-Garonne) », dans *Aquitania*, t. XIX (2003), p. 150-151 ont, depuis lors, douté de la provenance précise de l'inscription *CIL*, XIII, 255 qui atteste l'existence de cette *statio* mais celle-ci ne saurait être bien éloignée du chef-lieu de cité des Convènes et se trouvait très certainement dans la vallée même de la Garonne : cf. Robert SABLAYROLLES et Argitxu BEYRIE, *Le Comminges*..., p. 68 (fig. 20) et 409 (n° 472, XIII-Cb).

15. Alexander G. MCKAY, *Houses, Villas and Palaces in the Roman World*, Londres, Thames & Hudson, 1975, p. 170 avait déjà noté – et dans le même sens – le rôle que dut jouer *Lugdunum Conuenarum* dans la genèse et le développement de ces deux villas à maints égards exceptionnelles que sont Chiragan et Montmaurin.

16. Franz CUMONT, « Note sur deux fragments épiques relatifs aux guerres de Dioclétien », dans *Revue des études anciennes*, t. IV (1902), p. 38-40 a, le premier, attiré l'attention sur l'intérêt de ce document pour l'étude des campagnes de Maximien en Espagne. – Pour le texte même du poème, cf. D. L. PAGE, *Select Papyri*, III. *Literary Papyri. Poetry*, Cambridge Mass., Loeb Classical Library, 1962, n° 135 p. 542-545; Ernst HEITSCH, *Die griechischen Dichterfragmente der römischen Kaiserzeit*, I = *Abhandlungen der Akademie der Wissenschaften in Göttingen*, 3^e sér., 49, Göttingen, 1961, p. 80 (1 verso, v. 3). Pour la date de ces opérations, cf. Timothy D. BARNES, « Imperial Campaigns, A.D. 285 – 311 », dans *Phoenix*, t. XXX (1976), p. 183 (sur la base du parallélisme offert, dans le texte, par la première expédition perse de Galère) et, en dernier lieu, Constantin ZUCKERMAN, « Les campagnes des Tétrarques, 296-298. Notes de chronologie », dans *Antiquité tardive*, t. II (1994), p. 67-68, qui prend également en compte le témoignage de l'inscription d'Aurelius Gaius (Thomas DREW-BEAR, « Les voyages d'Aurélius Gaius, soldat de Dioclétien », dans : *La géographie administrative et politique d'Alexandre à Mahomet*, actes du colloque de Strasbourg, 14-16 juin 1979 [1981], p. 93-141, pl. I-IV).

17. Ce sont les milliaires de Herdade de Alcobaça sur la voie *Olisipo-Emerita*, de Porto da Lama sur la voie *Olisipo-Salacia-Ebora* (*Tabula Imperii Romani*, feuille J-29 : Lisboa, Madrid, 1995, p. 27 et 130, carte en portefeuille), de La Marinaleda (*Carula*) sur la voie *Astigi-Ostippo* et de Mengabril Grande sur la voie *Emerita-Corduba* (*Tabula Imperii Romani*, feuille J-30 : Valencia, Madrid, 2001, p. 135 et 234, carte en portefeuille) ; pour ces deux derniers, et deux autres encore de la voie *Astigi-Ostippo*, cf. Pierre SILLIÈRES, *Les voies de communication de l'Hispanie méridionale*, Paris, 1990, n° 71, 72, 74 et 77 p. 127-129, 130-131, 133-134 et pl. XI.4, 136-137 et carte fig. 18 (dépliant en fin de volume) et *Id.*, « Les milliaires du sud de la péninsule Ibérique », dans *Épigraphie hispanique. Problèmes de méthode et d'édition*. Actes de la table-ronde internationale du C.N.R.S. Bordeaux, 8-10 décembre 1981, Paris, 1984, tableau, I p. 275 (où un milliaire de Maximin Thrace, sur la voie *Carthago Nova-Saltigi*, est erronément compté comme un milliaire de Maximien) et p. 276, qui note que la voie *Astigi-Ostippo* a été « entièrement refaite

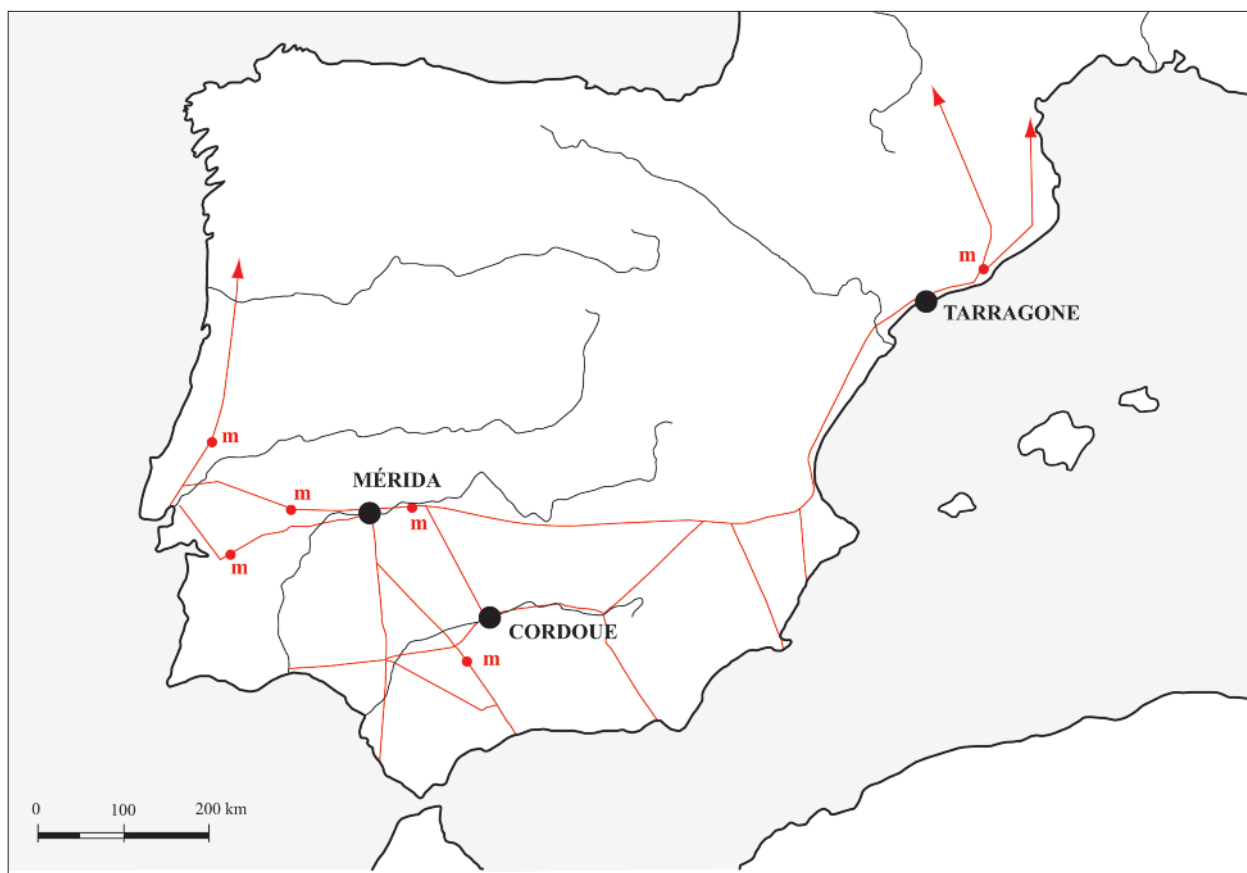


FIG. 11. CARTE DE LOCALISATION DES MILLIAIRES DE MAXIMIEN HERCULE DANS LA PÉNINSULE IBÉRIQUE. *Infographie Marc Balty.*

un important relief de Mérida, qui, s'il y a bien lieu d'y reconnaître Maximien ou du moins de le rattacher à son règne – ce que J. Arce a défendu avec une argumentation tout à fait convaincante (18) –, pourrait commémorer l'heureuse issue de ces combats dans la péninsule. Comment ne pas rappeler enfin que c'est à la présence de Maximien en Bétique que Rafael Hidalgo rattache la construction de l'extraordinaire ensemble palatial de Cercadilla, au nord de Cordoue (19)? Il y a là tout un faisceau d'indices qu'on ne saurait méconnaître.

Mais un milliaire de Maximien provient aussi de Can Canaletes, à Cerdanyola del Vallès près de Sant Cugat, immédiatement au nord de Barcelone, sur le tronçon commun des deux routes qui, via Sigarra et Ilesso (Guissona) à l'ouest ou Ausa (Osona) à l'est, gagnaient *Iulia Libica* (Llivia de Cerdagne) par la haute vallée du Segre – l'ancien Cami Ral de Puigcerdà – puis la vallée de l'Ariège et la plaine toulousaine (20). Les cols

à ce moment ». Il y a sans doute lieu d'y ajouter une septième borne (inédite ?), datée de ces mêmes années 293-294 et provenant de Tomar, sur la voie reliant *Olisipo* à *Bracara Augusta*, borne ayant appartenu à l'ancienne collection Possidonio da Silva et aujourd'hui conservée au Museu do Carmo, à Lisbonne (notes de voyage, 2003).

18. JAVIER ARCE, « Un relieve triunfal de Maximiano Herculeo en Augusta Emerita y el pap. Argent. Inv. 480 », dans *Madridrer Mitteilungen*, t. XXIII (1982), p. 359-371, pl. 60-63; cf. également *Id.*, *El ultimo siglo de la España romana (284-409)*, Madrid, Alianza Editorial, 1982, p. 19-22.

19. RAFAEL HIDALGO PRIETO et A. VENTURA, « Sobre la cronología e interpretación del palacio de Cercadilla en Corduba », dans *Chiron*, t. XXIV (1994), p. 221-240; RAFAEL HIDALGO, *Espacio público y espacio privado en el conjunto palatino de Cercadilla: el aula central y las termas*, Séville, 1996; *Id.*, « Il palazzo di Cordova », dans: *Hispania Romana. Da terra di conquista a provincia dell'Impero*, catalogue de l'exposition de Rome, Milan, Electa, 1997, p. 295-300.

20. Pour le réseau routier antique de ce côté-ci des Pyrénées, cf. Jean-Marie ESCUDÉ-QUILLET et Catherine MAISSANT, *Ariège = Carte archéologique de la Gaule*, 09, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1996, p. 63.

pyrénéens étaient le passage tout naturel pour les unités dépêchées de Germanie et de Gaule – où elles venaient d'avoir à combattre – vers le sud de la péninsule Ibérique et l'Afrique, qui étaient maintenant les nouveaux théâtres d'opérations. Il n'y a guère d'autre route, en effet.

Serait-ce dans ces circonstances – mais alors pour quelles raisons spécifiques ? – que la villa de Chiragan, déjà si particulière par son extraordinaire série de portraits et sa « collection » de répliques d'originaux grecs de l'époque classique et hellénistique, aurait été mise en rapport avec Maximien ? L'empereur y aurait-il séjourné à l'occasion de ces campagnes ibériques ? Y aurait-il passé certains hivers, comme Auguste le fit à Tarragone pendant les guerres Cantabriques ? On ne peut malheureusement le préciser. La chronologie de ses déplacements nous échappe presque entièrement durant ces années. Toute présence de l'empereur dans le sud de la Gaule – et, plus spécialement, dans le Sud-Ouest – n'est donc que pure conjecture ; elle n'a cependant rien d'in vraisemblable, bien au contraire.

Sans doute ne parlera-t-on qu'avec la plus extrême prudence de « villa impériale », l'expression, souvent utilisée à propos de Piazza Armerina, ayant été soumise à de vives critiques (21). Mais on n'échappera pas au sentiment que l'extraordinaire programme décoratif déployé, dans ces années-là, à Chiragan est bien un programme impérial destiné, au lendemain des succès remportés sur les Bagaudes et les Germains et à la veille de nouvelles réussites en Hispanie et en Afrique, à célébrer ces combats de l'empereur. Et ce programme a pu être mis en place, grâce à un haut fonctionnaire proche de l'empereur, dans un domaine impérial où Maximien a peut-être résidé. Ce lien direct avec le Tétrarque n'est d'ailleurs vraisemblablement pas isolé.

Quelques années plus tard (dès 306 selon toute vraisemblance) (22), c'est à Toulouse, en effet, que furent relégués, dans un semi-exil, les demi-frères de Constantin, Fl. Delmatius et Iulius Constantius, que poursuivait l'animosité d'Hélène (23). Fils aînés de Constance Chlore et de Théodora – que Dioclétien avait obligé Constance à épouser en répudiant précisément Hélène (24) –, ils étaient ainsi les petits-fils d'Eutropia, Théodora étant la fille issue d'un premier mariage de la future impératrice. Si ces princes fréquentèrent les rhéteurs toulousains – dont Aemilius Magnus Arborius, l'oncle d'Ausone (25) ; – et si les enfants de Delmatius suivirent les cours d'Exupérius à Narbonne, quand celui-ci quitta Toulouse pour cette ville (26), ce n'est cependant pas en ville qu'ils devaient résider, mais bien sur le territoire de celle-ci, comme le montrent divers

21. Noël DUVAL, « Comment reconnaître un palais impérial ou royal ? Ravenne et Piazza Armerina », dans *Felix Ravenna*, 115 (1978), p. 27-62 ; *Id.*, « Piazza Armerina. Pourquoi une identification ? », dans *Opus*, t. II (1983), p. 559-571 ; *Id.*, « Existe-t-il une structure palatiale dans l'Antiquité tardive ? », dans : *La structure palatiale dans l'Antiquité*, actes du colloque de Strasbourg, Strasbourg, 1986, p. 463-490. On ne manquera pas de rappeler également, à ce propos, la formule de l'auteur, en rendant compte des conclusions de G. RIZZA, l'organisateur du colloque *La villa romana del Casale di Piazza Armerina*. Atti della IV riunione scientifica della Scuola di perfezionamento in archeologia classica dell'Università di Catania, Catane, 1984 [1988], dans le *Bulletin de l'AIEMA*, t. XIII (1990-1991), p. 372 : « Tout le monde a abandonné l'hypothèse impériale ».

22. Ludwig VOELKL, *Der Kaiser Konstantin*, Munich, Prestel, 1957, p. 17 ; cf. Michel LABROUSSE, *Toulouse antique, des origines à l'établissement des Wisigoths*, Paris, de Boccard, 1968, p. 518, qui met l'événement en relation avec le choix de Constantin de résider à Trèves.-Jean-Pierre CALLU, « *Pietas Romana*. Les monnaies de l'impératrice Théodora », dans : *Mélanges Pierre Boyancé*, Rome, École française de Rome, 1974, p. 146 défend une tout autre date (« le séjour toulousain a quelque chance de se situer entre 322 et 324 »), ce qui paraît incompatible avec la durée de l'enseignement qu'y reçurent les enfants de Fl. Delmatius (ci-dessous n. 25).

23. LIBANIUS, *or.* XIV, 30 ; AUSONE, *prof. Burd.*, 16, 11-12 : *dum Constantini fratres opulenta Tolosa/exilii specie sepositos cohibet* ; cf. Michel LABROUSSE, *Toulouse antique. cit.*, p. 515 et 517-519.

24. EUTROPE, IX, 22, 1 : [...] *ambo* (sc. Constance et Galère) *uxores quas habuerant repudiare compulsi* [...] ; cf. PSEUDO-AURÉLIUS VICTOR, XXXIX, 2 : [...] *tradens* (sc. Diocletianus) *Constantio Theodoram, Herculi Maximiani priuignam, abiecta uxore priori* ; *Origo Constantini*, I, 1 : *Relicta enim Helena priore uxore, filiam Maximiani Theodoram duxit* (sc. Constantius) *uxorem. Ex qua postea sex liberos, Constantini fratres habuit*.

25. AUSONE, *prof. Burd.*, 16, 9-12 : *cultae/principum amicitiae contigerunt iuueni/dum Constantini fratres opulenta Tolosa/exilii specie sepositos cohibet* ; Robert ÉTIENNE, *Bordeaux antique*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1962, p. 340 = *Id.*, *En passant par l'Aquitaine...*, Bordeaux, Fédération historique du Sud-Ouest, 1995, p. 429 doute cependant qu'il « soit entré dans le commerce de ces parents de Constantin, éloignés de la cour et poursuivis par la haine d'Hélène » et « ait commis l'imprudence de déplaire à l'impératrice mère » ; il traduit donc *principum amicitiae* par « dans les milieux de notables », ce qui ne justifierait nullement l'allusion du poète, à cet endroit, à l'exil toulousain des demi-frères de l'empereur.

26. Pour le passage d'Exupérius de Toulouse à Narbonne, cf. AUSONE, *parent.*, III, 11-12 ; *prof. Burd.*, 17, 7-11. Pour l'enseignement donné aux fils de Delmatius, *ibid.*, 17, 9-11 : *illic* (sc. Narbone) *Dalmatio genitos, fatalia regum/nomina, tum pueros, grandi mercede docendi/formasti rhetor metam prope puberis aevi*.

cas parallèles — dont celui que je vais évoquer. Avec ses souvenirs des glorieux exploits de leur grand-père et sa forte connotation herculéenne, Chiragan était l'endroit tout indiqué pour les accueillir. N'étaient-ils pas fils et petits-fils d'*Herculii*?

Les uns et les autres rentrèrent en grâce auprès de Constantin à partir de 324 (27) mais ne reprirent qu'à la mort d'Hélène (fin 329) (28) une carrière officielle et le chemin des honneurs (29). Or, à la mort de Constantin, en 337, dans une tragédie qui devait durablement marquer les esprits — une véritable « tuerie de sérail », comme le dit fort à propos J.-P. Callu (30) —, Constance, à peine sur le trône, élimina successivement Iulius Constantius, Delmatius Iunior — et peut-être aussi son père —, puis Hannibalien III (31). Gallus et Julien, ses autres cousins, ne furent épargnés qu'en raison de leur jeune âge (32); mais ils furent exilés en Cappadoce, non loin de Césarée, où ils vécurent durant plusieurs années à la campagne, dans une villa — le domaine impérial de *Macellum* —, « au milieu d'une brillante domesticité » (33); encore que « sevrés de toute étude sérieuse » (34), ils y reçurent cependant une certaine éducation et Julien rappellera plus tard qu'il avait emprunté à l'évêque arien Georges de Cappadoce quelques écrits de sa bibliothèque pour en faire une copie (35). C'est à ces emprunts qu'il dut de pouvoir prolonger par ses lectures l'enseignement reçu de Mardonios à Nicomédie et tromper ainsi sa solitude.

À quelques années de distance, cette situation particulière ne manque pas de rappeler, on le voit, celle des demi-frères de Constantin relégués « à Toulouse ». Dans un grand domaine — « impérial » ou non — proche d'une ville universitaire où ils avaient le loisir de se rendre, mais loin de Rome, tout absorbés par le contact avec les rhéteurs de l'endroit, Fl. Delmatius et Iulius Constantius ne présentaient assurément aucun danger pour le fils d'Hélène.

On ne s'étonnera pas de la date « tardive » qu'imposent à l'ensemble de Chiragan l'identification des portraits tétrarchiques et l'interprétation proposée des reliefs aux Travaux d'Hercule et des médaillons de dieux, non plus que de celle que tendrait à lui conférer cette localisation de l'« exil » des enfants de Théodora si elle pouvait un jour se vérifier. On a singulièrement perdu de vue, en effet, et depuis longtemps, que plus d'un tiers des monnaies (36) mises au jour dans les fouilles de 1897-1899 appartenait à l'époque de « Dioclétien, Constantin et ses successeurs », soit à la fin du III^e et à la première moitié du IV^e siècle: au nombre de celles-ci, 18 sur 25 dans les neuf salles (I-IX) de la *pars urbana*, ce qui est plus significatif encore (37). Cette période fut donc celle d'une intense activité, qui débuta avec la Tétrarchie (38). Le III^e siècle n'est représenté, dans ces mêmes salles, que par deux monnaies; le II^e siècle, par une seule. Et, sur l'ensemble de la villa, ces deux derniers siècles réunis ont fourni moins de monnaies — quarante-six — que la première moitié du IV^e siècle. On ne s'y

27. De retour à Constantinople, Delmatius occupa, à cette date, certaines fonctions (préteur?) à la cour de l'empereur, ainsi qu'il ressort de deux souscriptions de décrets (*Codex Theodosianus*, XII, 17, 1 et *Codex Iustinianus*, V, 17, 7); cf. *Realencyclopädie*, IV.2 (1901), s. v. « Delmatius 1 », col. 2455 (Otto SEECK). Iulius Constantius, de son côté, revint en Italie, où il épousa Galla, et se fixa en Etrurie, à Massa Veternensis, où naquit Gallus (AMMIEN MARCELLIN, XIV, 11, 27); on le retrouve ensuite à Corinthe (LIBANIUS, *or.* XIV, 30), d'où il fut appelé à Constantinople.

29. Plutôt qu'à la mort de Fausta (326), comme le suggère Jean-Pierre CALLU, « *Pietas Romana*... », p. 146.

29. Delmatius fut consul en 333 et son frère cadet Iulius Constantius en 335. Les enfants du premier accédèrent même à l'Empire, Delmatius Iunior étant désigné comme César, au même titre que les fils de Constantin, en 335, et Hannibalien III se voyant offrir le royaume du Pont et prenant le titre très oriental de « roi des Rois », en même temps qu'il épousait Constantina, une fille de l'empereur. Pour la carrière de ces différents personnages, cf. les articles correspondants de la *Realencyclopädie*, IV.2 (Stuttgart, 1901), s. v. « Delmatius 1 et 2 », col. 2455-2456 (Otto SEECK) et VII.2 (1912), s. v. « Hannibalianus 3 », col. 2352-2353 (Otto SEECK) et, plus récemment, A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS, *The Prosopography of the Later Roman Empire*, I. A.D. 260-395, Cambridge, 1971, s. v. « Iulius Constantius 7 », p. 226, « Fl. Delmatius 6 et 7 », p. 240-241 et « Hannibalianus 2 », p. 407.

30. Jean-Pierre CALLU, « *Pietas Romana* », p. 148.

31. ZOSIME, II, 40, 2-3; JULIEN, *ad Athen.*, 3, p. 270 c parle de la mort de ses six cousins; il y eut donc, peut-être, celle d'autres enfants des frères et sœurs (?) de Delmatius et Iulius Constantius.

32. SOZOMÈNE, *Hist. eccl.*, V, 2.

33. JULIEN, *ad Athen.*, 3, p. 271 c (édition et traduction française Joseph BIDEZ, *Collection des Universités de France*, I.1. *Discours de Julien César*, Paris, Les Belles-Lettres, 1932, p. 216).

34. *Ibid.*

35. JULIEN, *ep.* 107, p. 378 c (traduction Joseph BIDEZ, *Collection des Universités de France*, I.2. *Lettres et fragments*, Paris, Les Belles-Lettres, 1924, p. 186). — Cette bibliothèque, il la connaissait bien: « Georges avait une très vaste et importante bibliothèque, où figuraient des philosophes de toute sorte et beaucoup de commentateurs », écrit-il par ailleurs; *ep.* 106, p. 411 c (traduction Joseph BIDEZ, *Discours de Julien César*, p. 184).

36. 57 sur 151; en fait, 57 sur 126 pièces identifiées, ce qui est près de la moitié. Cf. LÉON JOULIN, « Les établissements gallo-romains... », p. 509-511 (tableau de « répartition des monnaies par bâtiments »).

37. Cf. *ibid.*, p. 375: « nous savons [...] par les médailles que la vie a été active à Chiragan au III^e et au IV^e siècle, et que l'époque constantinienne est représentée par des constructions et par des décorations ».

38. LÉON JOULIN, « Les établissements gallo-romains... », p. 294 rappelle que les fouilles d'Albert Lebègue n'avaient livré qu'« une pièce de Dioclétien et une dizaine de monnaies frustes du Haut-Empire ».

trompera pas : la Tétrarchie et l'époque constantinienne furent bien l'âge d'or de Chiragan, et ceci nous place très nettement avant la fin du IV^e siècle dont d'aucuns (39) souhaiteraient aujourd'hui dater le décor sculpté qui fut le point de départ de notre recherche.

*

* *

Un deuxième site de la région attire, lui aussi, l'attention par ses dimensions et sa richesse exceptionnelles : la fameuse villa de Montmaurin, au lieu-dit Lassalles, dans la haute vallée de la Save (40). Son étonnant péristyle en *sigma* de quelque 60 m de diamètre appelle la comparaison avec celui, certes plus impressionnant encore (près du double !), du palais de Cercadilla aux portes de Cordoue ; mais on évoquera également le parallèle de Piazza Armerina (41). Les uns et les autres tranchent nettement sur les dimensions « habituelles » de ces entrées dans les autres villas (Lescar, voire Jurançon, pour s'en tenir ici au seul Sud-Ouest) (42). Et pour son développement spatial (quelque 18 ha), pour la multiplication des espaces de réception (43) et pour l'importance des thermes, comment ne pas rapprocher à nouveau Montmaurin de la villa sicilienne ? Ici encore, c'est bien cette différence d'échelle, du simple au triple – et parfois davantage –, qui frappe le chercheur (44) et que seules des planches comparatives, comme celles que procure fort opportunément le beau livre de Catherine Balmelle, permettent d'apprécier à sa juste mesure (fig. 12).

Mais il y a plus. Tout le terroir avoisinant – à l'origine, le bassin de la Haute Save ; plus tard, une ancienne vicomté, autour de Saint-Gaudens (45) – porte aujourd'hui encore le nom de Nébouzan (46), que l'on fait remonter à un certain Nepotius ou Nepotianus qui aurait été le propriétaire de la villa – d'où l'appellation de *Nepotianum* donnée à celle-ci et au domaine qui l'entourait (47). Or, et on l'a entièrement perdu de vue, le mari d'une des sœurs des princes exilés et leur fils, le futur et éphémère empereur de 350, portent le *cognomen* de Nepotianus (48) ; c'est d'eux, plus vraisemblablement, que la région pourrait garder le nom (49).

Constance Chlore avait épousé Théodora, la fille d'un premier mariage d'Eutropia, vers 289 ; il mourut en 306. Des six enfants du couple, l'un d'eux, Eutropia, qui portait le même nom que sa grand-mère et que l'on

39. Marianne BERGMANN, *Chiragan, Aphrodisias*, p. 40-41 ; *Ead.*, dans : *Aurea Roma. Dalla città pagana alla città cristiana*, catalogue de l'exposition de Rome, éd. Serena Ensoli et Eugenio La Rocca, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2000, p. 170 (« avanzato IV secolo d.C. » ; Kathrin SCHADE, *Frauen in der Spätantike – Status und Repräsentation. Eine Untersuchung zur römischen und frühbyzantinischen Bildniskunst*, Mayence, von Zabern, p. 25 (« in das letzte Viertel des 4. Jahrhunderts »), 201 et 202 (« in die theodosianische Zeit ») ; Katja SPORN, « Kaiserliche Selbstdarstellung ohne Resonanz ? Zur Rezeption tetrarchischer Bildsprache in der zeitgenössischen Privatkunst », dans : *Die Tetrarchie. Ein neues Regierungssystem und seine mediale Präsentation*, éd. Dietrich Boschung et Werner Eck, Wiesbaden, Reichert, 2006, p. 393-394 (« auch erst aus der 2. Hälfte des 4. Jhs. n. Chr. »).

40. La publication de référence reste celle de Georges FOUET, *La villa gallo-romaine de Montmaurin (Haute-Garonne)* = 20^e suppl. à *Gallia*, Paris, C.N.R.S., 1969, rééd. 1983.

41. Cf. Catherine BALMELLE, *Les demeures aristocratiques...*, p. 149-152, fig. 59 a et 60 a-b.

42. *Ibid.*, fig. 59 b-c.

43. Pierre GROS, *L'architecture romaine du début du III^e siècle av. J.-C. à la fin du Haut-Empire*, 2. *Maisons, palais, villas et tombeaux*, Paris, Picard, 2001, p. 345 relève tout particulièrement ce « sens aigu de la représentation » dans la villa de Montmaurin.

44. John PERCIVAL, *The Roman Villa. An historical Introduction*, Londres, Batsford, 1976, p. 71-72 a bien noté ce caractère tout à fait exceptionnel des villas de Chiragan et de Montmaurin, auxquelles il adjoint l'exemple de la villa de Valentine, à Arnesp : « [...] exceptional by any standards, are the enormous villas of the upper Garonne and Save valleys in the southern part of the Haute-Garonne département : Chiragan, the most famous villa in France, Montmaurin, which is now by far the best documented, and (less spectacular because as yet less thoroughly explored) Arnesp ».

45. Charles HIGOUNET, *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la Couronne*, Toulouse, Privat - Paris, Didier, 1949, n. 34 p. 407 et *passim*.

46. Jean BOURDETTE, *Notice du Nébouzan*, Toulouse, Privat, 1903 [réédition Paris, Le Livre d'histoire, 2006], p. 7-10.

47. Raymond LIZOP, *Histoire de deux cités gallo-romaines : les Convenae et les Consoranni (Comminges et Couserans)*, Toulouse, Privat - Paris, Didier, 1931, p. 212-213 ; Georges FOUET, *La villa gallo-romaine...*, p. 289-313, carte fig. 153 ; cf. Henri-Paul EYDOUX, *Monuments et trésors de la Gaule. Les récentes découvertes archéologiques*, Paris, Plon, 1958, p. 222 (légende de la fig. 39) et 240-242 ; Marcel LE GLAY, « La Gaule romanisée », dans *Histoire de la France rurale*, I. *La formation des campagnes françaises des origines au XIV^e siècle*, éd. Georges Duby et Armand Wallon, Paris, Éditions du Seuil, 1975, p. 284 ; John PERCIVAL, *The Roman Villa...*, p. 124.

48. Virius Nepotianus avait épousé Eutropia II, fille de Constance Chlore et de Théodora, elle-même née d'un premier mariage d'Eutropia I ; cf. A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS, *The Prosopography of the Later Roman Empire...*, s. v. « Nepotianus 7 », p. 625. Iulius Nepotianus régna du 3 au 30 juin 350 ; *ibid.*, s. v. « Nepotianus 5 », p. 624.

49. À moins que, s'appuyant sur la date de la phase d'occupation la plus tardive de la villa (fin du IV^e début du V^e siècle), on ne rattache ce nom à celui d'un autre Nepotianus, *comes et magister* de Majorien, qui vint en Gaule avec l'empereur en 459 et gagna par la suite l'Espagne, où il combattit les Suèves sous les ordres de Théodoric (*Realencyclopädie*, XVI.2 [1935], s. v. « Nepotianus 6 », col. 2.513 [W. ENBLIN]) ; mais la correspondance chronologique ne serait assurément pas aussi satisfaisante, tant s'en faut. — On pourrait également songer, à la rigueur, à

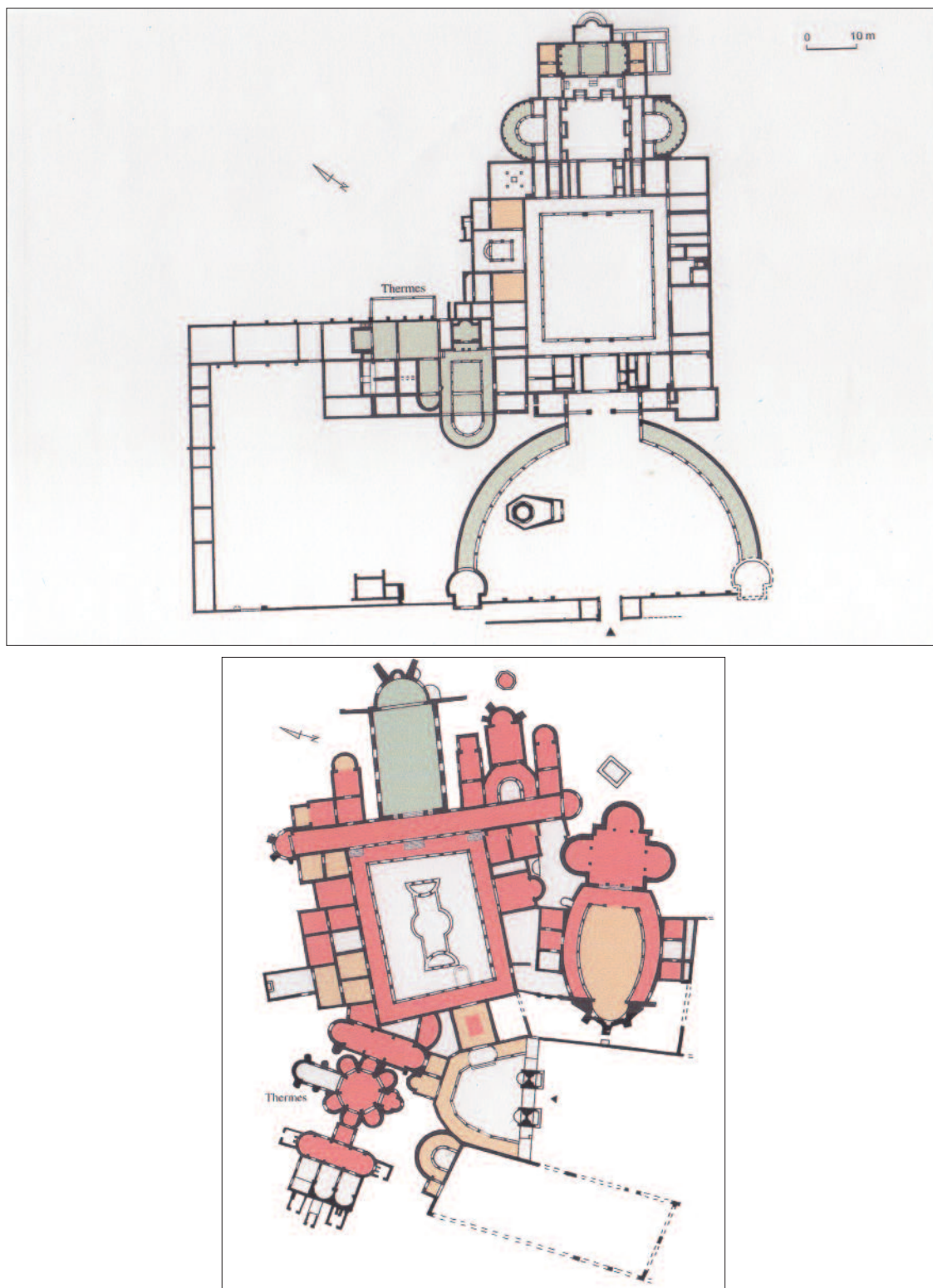


FIG. 12. MONTMAURIN ET PIAZZA ARMERINA, plans comparés, ramenés à la même échelle.
 Dessin M.-P. Raynaud, d'après Catherine Balmelle, *Les demeures aristocratiques...* fig. 334 et 348.

désigne donc du nom d'Eutropia II, semble avoir été un des derniers. Eutropia II avait-elle partagé l'exil de ses frères dans la région toulousaine ? La chose n'est pas sûre et l'on peut même en douter, compte tenu du jeune âge de la princesse à ce moment. Vers 320, elle épousa Virius Nepotianus, fils du consul de 301, qui appartenait à une importante famille aristocratique italienne (50) : elle vécut apparemment à Rome. C'est là, en effet, que son fils Nepotianus, « arborant les insignes impériaux » (51), se souleva contre Magnence, en juin 350 (52) ; c'est à Rome qu'il régna (53) ; à Rome aussi qu'ils furent, elle et lui, assassinés. Eutropia II avait-elle joué quelque rôle politique, ainsi que le pense Fr. Chausson (54), ce qui expliquerait qu'elle ait partagé le sort de son fils, comme cela avait été le cas pour Julia Soemias et Élagabal ou Julia Mamaea et Sévère Alexandre ? On ne peut certes l'assurer, mais on ne peut non plus l'exclure. Avait-elle également résidé – mais à quel moment et pendant combien de temps ? –, avec son mari ou avec son fils, dans cet autre domaine de la famille impériale constantinienne qu'était Montmaurin et qui avait pris de ce fait le nom de *Nepotianum* ? Le *cognomen* Nepotianus est suffisamment rare pour qu'on puisse en tout cas en formuler l'hypothèse et le lien avec Maximien Hercule et Eutropia I tellement évident qu'on peut bien se risquer à le penser, la proximité avec Chiragan – quelque 30 km à vol d'oiseau –, constituant assurément un indice supplémentaire pour le croire. Or, les données archéologiques s'accordent également à dater de l'époque constantinienne la première des deux phases tardives de la villa de Montmaurin (55) : on rappellera, avec M. Labrousse (56), que 348 des 527 monnaies recueillies durant la fouille datent du IV^e siècle, 29 % d'entre elles appartenant plus précisément au règne de Constance II (337-361) – dont certaines en dessous des sols du dernier état du monument.

Eutropia II serait-elle momentanément retournée à Montmaurin avec son mari et son fils, loin de Rome et des intrigues du pouvoir, sous le règne de Constance II, après la tragédie de 337 ? Tout ceci, dans l'état actuel de notre documentation, demeure, certes, entièrement hypothétique ; mais les liens sont forts, on le voit, entre la famille impériale d'époque tétrarchique et constantinienne et ces deux domaines du Sud-Ouest que leur exceptionnelle richesse et leurs dimensions mêmes situent hors du commun, que le programme iconographique de l'un et le toponyme de l'autre distinguent de toutes les autres villas de la région, et auxquels les événements historiques du moment confèrent une place à part (57).

l'« inséparable compagnon » d'Ausone, « qui l'a suivi dans son ascension universitaire » à Bordeaux et y occupa successivement, comme lui, les chaires de grammaire latine et de rhétorique dans le courant du deuxième tiers du IV^e siècle (Robert ÉTIENNE, *Bordeaux antique...*, p. 240 ; cf. AUSONE, XVI, 16 : « *Nepotiano grammatico eidem rhetori* »). Si l'on en juge par le parallèle qu'offre la localisation des différentes villas d'Ausone (Robert ÉTIENNE, *Bordeaux antique...*, p. 351-361 et carte 23), c'est en Aquitaine cependant et dans les environs plus ou moins proches de Bordeaux que l'on s'attendrait plutôt à trouver un éventuel domaine de son collègue. On exclura donc également cette piste-là.

50. François CHAUSSON, *Stemmata aurea. Constantin, Justine, Théodose. Revendications généalogiques et idéologie impériale au IV^e siècle ap. J.-C.*, Rome, « L'Erma » di Bretschneider, 2007, p. 129-133 et fig. 11.

51. ZOSIME, II, 43, 2 : βασιλικὸν σχῆμα δεικνύς ».

52. EUTROPE, X, 11, 2 : *Romae quoque tumultus fuit* ; AURÉLIUS VICTOR, 42, 6-8 : *Interim Romae, [...], Nepotianus, [...], caeso Vrbi praefecto, [...] imperator fit* ; cf. *Epitome de Caesaribus*, XLII, 3.

53. Pour le monnayage qu'il y frappa, cf. J. P. C. KENT, *The Roman Imperial Coinage*, VIII. *The Family of Constantine I. A. D. 337-364*, Londres, Spink & Son, 1981, p. 240-241, n° 167 et 200-203 p. 261-266. On trouvera de belles illustrations du portrait de l'empereur dans Leonard VON MATT et Hans KÜHNER, *Die Cäsaren. Eine Geschichte der römischen Herrscher in Bild und Wort*, Zurich, NZN Buchverlag, 1964, p. 153 (pl.) et 179 ; J. P. C. KENT, Max et Albert HIRMER, *Roman Coins*, Londres, Thames & Hudson - New York, H. N. Abrams, 1978, n° 671 p. 334, pl. 169 ; Pierre BASTIEN, *Le buste monétaire des empereurs romains*, III = *Numismatique romaine. Essais, recherches et documents*, XIX, Wetteren, Cultura, 1994, pl. 200. 4 et 5.

54. François CHAUSSON, *Stemmata aurea...*, p. 133.

55. La chronologie des différentes phases de la villa proposée par le fouilleur a souvent été contestée ; cf. Catherine BALMELLE, *Les demeures aristocratiques...*, p. 379 et 383-385 ; Robert SABLAYROLLES et Argitxu BEYRIE, *Le Comminges...*, p. 199. Mais c'est la deuxième phase tardive qui semble avoir été datée trop haut (vers 350) ; la première paraît bien constantinienne.

56. Michel LABROUSSE, *Étude des monnaies*, dans Georges FOUET, *La villa gallo-romaine...*, p. 335-337 ; cf. Catherine BALMELLE, *Les demeures aristocratiques...*, p. 379

57. Dans une communication plus récente encore à la Société archéologique du Midi de la France (13 mai 2008), Vincent Geneviève, « Les monnaies des établissements gallo-romains de la plaine de Martres-Tolosane, II. Les trouvailles des sites de Sana, Marignac-las-Peyres, Bordier et du Tuc-de-Moulans » a fait état d'un autre indice, numismatique celui-ci, qui tendrait à confirmer l'existence d'un lien particulier entre Maximien et la villa de Chiragan : la découverte, à 3 kilomètres de cette dernière, d'un denier d'une émission rare de Dioclétien qui ne s'adressait qu'à des personnages de haut rang (cf. dans ce même volume, p. 114-115).